



CANADA MEDIA FUND
FONDS DES MÉDIAS
DU CANADA

VOLET CONVERGENT
**PROGRAMME PILOTE DESTINÉ
AUX COMMUNAUTÉS RACISÉES**
PRODUCTION
LISTE DES DOCUMENTS REQUIS
2023-2024

Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.
Consultez notre [Guide](#) pour savoir comment signer électroniquement les formulaires.

Dans le cas d'un projet série qui en est à sa deuxième saison ou à une saison ultérieure, le Requérant doit soumettre au FMC le premier montage ou la version finale d'au moins un (1) épisode de la saison précédente pour le projet soit admissible dans le cadre du présent programme.

Les projets de longs métrages devront obtenir un droit de diffusion d'un Télédiffuseur canadien qui respecte l'exigence-seuil de 10 % au moment du dépôt de la demande.

Soit la ou le scénariste, soit la réalisatrice ou le réalisateur de la composante télévision des projets faisant l'objet d'une demande de financement en production doit être membre d'une Communauté racisée. À titre de clarification, si la composante télévision contient plusieurs épisodes, cette exigence sera applicable à chacun des épisodes.

Veuillez noter que **seulement les postes rémunérés** compteront pour l'évaluation de parité dans l'équipe et que les informations fournies dans le devis du projet prévaudront.

PLATEFORME PERSONA-ID [Veuillez consulter la page PERSONA-ID du FMC.](#)

- **NUMÉRO PERSONA-ID DE TOUT INDIVIDU DÉTENANT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ ET DE CONTRÔLE DANS LA SOCIÉTÉ REQUÉRANTE ET DU PERSONNEL CLÉ DU PROJET** Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes, pour calculer les crédits des enveloppes de rendement et de développement et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.

DANS DIALOGUE [Veuillez consulter la page Dialogue.](#)

- **UN FORMULAIRE DE DEMANDE COMPLÉTÉ AVEC LE NUMÉRO PERSONA-ID DANS LES SECTIONS APPLICABLES** [Veuillez consulter le Guide de demande sur le site web du FMC sous la section Programme BESOIN D'AIDE?](#)
- **UN FORMULAIRE D'ENTENTE DE LICENCE (FEL) DIALOGUE DÛMENT COMPLÉTÉ, APPROUVÉ ET LIÉ À LA DEMANDE** afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et ou la contribution de leur enveloppe 2023-2024. [Veuillez consulter le Guide d'Utilisation FEL sur le site web du FMC sous la section Programme BESOIN D'AIDE?](#)

POSITIONNEMENT NARRATIF [Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif.](#)

- **NOUVEAU : DÉCLARATION** ([formulaire disponible](#)) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré du positionnement du Requérant et des équipes de création et de production par rapport au projet.
- **NOUVEAU : ATTESTATION DU REQUÉRANT** ([formulaire disponible](#))

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR

- **ENTENTE(S) DE DROITS DE DIFFUSION POUR TOUTES LES LICENCES ADMISSIBLES** des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Ces ententes ne sont pas requises au moment du dépôt de la demande, mais devront être soumises avant la date éventuellement spécifiée par le FMC. Un *Formulaire Entente de Licence Dialogue* (FEL) sera requis avant la date spécifiée par le FMC dans les Principes Directeurs.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

- **ENGAGEMENT DE FINANCEMENT DE TIERS CANADIENS OU ENTENTE DE DROITS DE DIFFUSION POUR TOUTES LES LICENCES ADMISSIBLES**
- **DOCUMENTATION CONFIRMANT TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES**
- **CALCUL DÉTAILLÉ DES CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL** consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d'impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun par les analystes.
- **DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** (signé et daté) Dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société de production liée : le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle. ([modèle disponible](#)) Dans le cas d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé.
- **ENTENTE(S) DE DISTRIBUTION** toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans avance de distribution.
- **ATTESTATION DU DISTRIBUTEUR** ne s'applique qu'aux demandes dont une avance de distribution admissible est utilisée pour atteindre l'exigence seuil en matière de droits de diffusion telle que décrite à la section 3.2.TV.5.1 des Principes directeurs ([formulaire disponible](#))
- **PLAN DÉTAILLÉ DE MISE EN MARCHÉ ET DE PROMOTION**
Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV.
- **(MN) DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** Une ventilation des coûts liés à la production de la composante MN ([formulaire disponible](#)).

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF

- **SYNOPSIS** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **MATÉRIEL CRÉATIF** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs, déclaration de l'intention de la réalisatrice ou du réalisateur dans le cas d'un documentaire d'auteur et les activités de découvrabilité numérique. Dans le cas d'une série, veuillez inclure des hyperliens du premier et dernier épisode du cycle précédent.
- **FILMOGRAPHIE DE LA RÉALISATRICE OU DU RÉALISATEUR**
Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV.
- **(MN) DESCRIPTION DU PROJET** Veuillez aussi indiquer comment la composante MN est associée ou dérivée de la composante télé.

RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS

- **SOMMAIRE DE LA CHAÎNE DE TITRES** une liste chronologique de tous les contrats liés aux droits d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **DOCUMENT(S) RELATIF(S) AUX DROITS** (INCLUANT TOUTES ENTENTES DE SCÉNARISATION ET DE RÉALISATION SIGNÉES) y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter la composante télé dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de tous les droits.
- **ENTENTE(S) DE COPRODUCTION CANADIENNE(S) ET/OU ÉTRANGÈRE(S)** dans le cas des coproductions internationales en vertu d'accords officiels: un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de TFC.
Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV.
- **(MN) SOMMAIRE DE LA CHAÎNE DE TITRES** une liste chronologique de tous les contrats liés aux droits d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **(MN) DOCUMENT(S) RELATIF(S) AUX DROITS**

PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ

- **LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES DE LA DISTRIBUTION ET DE L'ÉQUIPE** précisez la nationalité.
- **CURRICULUM VITÆ DES PRODUCTRICES/PRODUCTEURS, SCÉNARISTES, RÉALISATRICES/ RÉALISATEURS, NARRATEURS ET D'ÉLÉMENTS DE NOTORIÉTÉ** décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour avec hyperlien(s) des œuvres des réalisatrices ou réalisateurs
- **SOMMAIRE DES PRIX ET FESTIVALS** pour les productrices/producteurs, scénaristes, réalisatrices/ réalisateurs ([formulaire disponible](#))
- **LETTRÉ(S) OU COURRIEL(S) DÉMONTRANT LA PRÉSENCE CONFIRMÉE D'ÉLÉMENTS DE NOTORIÉTÉ TELS QUE DES PERSONNALITÉS, DES ACTRICES OU ACTEURS, DES NARRATRICES OU NARRATEURS, COMPOSITEUR OU COMPOSITEURS CONNUS, UNE PRÉSENCE SIGNIFICATIVE DANS LES MÉDIAS SOCIAUX OU UNE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SOUS-JACENTE CONNUE ET RECONNAISSABLE**

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du devis de production TV.

INFORMATION CORPORATIVE les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**; sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton Gérer les documents en haut à droite; cliquez sur Ajouter, puis cliquez sur **Soumettre**. Pour les productions internes des télédiffuseurs : ces documents ne sont pas requis.

- **DÉCLARATION SUR LE STATUT CANADIEN DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES ADMINISTRATRICES, ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES** (formulaire disponible). Veuillez soumettre un formulaire pour la société requérante et, le cas échéant, pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société.
- **DOCUMENT DE CONSTITUTION** fournissez les statuts constitutifs et les règlements de tous les requérants et co-requérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **PROFIL DE LA SOCIÉTÉ** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et co-requérants, ainsi que leurs sociétés mères, si disponible.
- **CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES** ([le cas échéant](#)).
- **ATTESTATION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE OU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeantes ou dirigeants.
- **ÉTATS FINANCIERS** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour tous les requérants et co-requérants, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. **Et** Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

**Soyez avisés que dans le cas où un projet est sélectionné et reçoit du financement du FMC, le requérant devra soumettre d'autres documents avant l'émission du contrat.*

COMMENT NOMMER LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS UTILES

Avoir une **Description** et sélectionner un **Type** qui a du sens pour chaque document requis téléchargé dans votre formulaire de demande assurera une analyse adéquate de votre projet.

Pour la **Description** de chaque document téléchargé, **copiez les noms des documents de la Liste des documents requis**.


EXEMPLE :

- **DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** (signé et daté) dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société de production liée : le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle. Dans le cas d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé ([formulaire disponible](#)).

Documents Requis

Visitez la page des Programmes au www.cmf-fmc.ca/fr-ca pour trouver la liste des documents requis.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document ?	L'URL du site web ?	Description ?	Type
TÉLÉCHARGER  Déposer le fichier ici		DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ_Date	Devis

[Ajouter](#)

Les demandes doivent être soumises conformément aux [dates limites des programmes](#) publiées sur le site web du FMC et doivent inclure les documents requis énumérés ci-dessus.

Les documents directement téléchargés sur Dialogue doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat.

Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, Microsoft OneDrive).

La taille maximale des fichiers est de 25 Mo. Les documents trop volumineux seront surlignés en rouge une fois téléchargés dans Dialogue.

Pour les programmes sélectifs, veuillez noter **que tout matériel dépassant le nombre maximum de pages ne sera pas examiné** pendant le processus d'évaluation sélective.